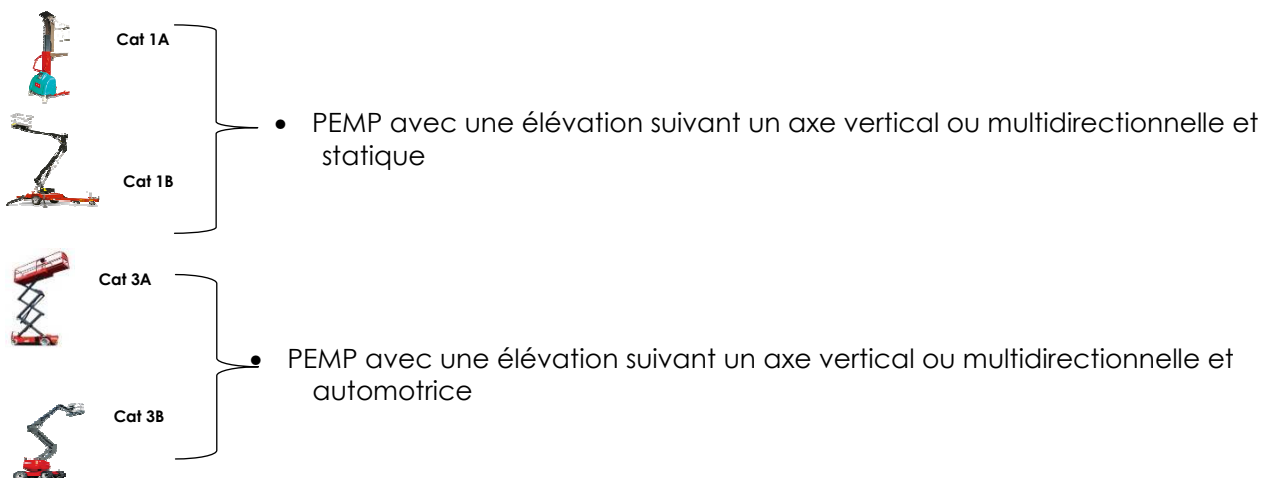


## PROGRAMME DE FORMATION R386 Plates-formes Élévatrices Mobiles de Personnes

### Les Différents types et catégories de plates-formes



### Intitulé de l'action de formation

- Formation à la conduite en sécurité de plates-formes élévatrices mobiles de personnes avec préparation examen CACES® ou attestation de compétence suivant les catégories 1A-1B, 3A-3B de la R386 référentiel de la CNAMTS.

### Objectif (s) de la Formation

- Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite en sécurité de plates-formes élévatrices mobiles de personnes en vue de l'obtention du CACES® ou d'une attestation de compétence de la R386 référentiel de la CNAMTS.

### Prérequis

- Toute personne âgée de 18 ans minimum, reconnue apte par le Médecin du Travail. Compte tenu du test écrit de l'évaluation finale, il est obligatoire que le participant soit en capacité de lire des consignes écrites et de répondre par écrit aux questions posées.

### Contenu

#### Théorique

- Obligations du constructeur, réglementation et recommandation.
- Obligations et responsabilités de l'employeur et de l'utilisateur.
- Rôle des instances et organismes de prévention professionnels.
- Classification des différents types et catégories de PEMP.
- Technologie et différents organes de sécurité d'une PEMP.
- Avantages et inconvénients des différents types de PEMP.
- Savoir choisir sa PEMP en fonction des travaux à effectuer.
- Effectuer l'examen d'adéquation entre le matériel et l'environnement.
- Les principaux risques (le heurt de piéton, la chute, l'électrisation et écrasement).
- Utilisation des commandes de secours.
- Règles d'utilisation, déplacement, calage éventuel, manœuvre.
- Balisage sécurité de la zone d'évolution.
- Les consignes de sécurité pour la conduite en élévation, au sol, en stationnement en entreprise et sur la voie publique.
- Prise de poste, vérification d'organes de sécurité et entretien courant.
- Fin de poste.

## Pratique

- La prise de poste et les vérifications journalières
- Examen d'adéquation avec le travail effectué (matériel et environnement)
- Circulation sur différents types de parcours (espace large ou encombré)
- Montée et descente depuis les PEMP
- Positionnement des PEMP lors d'un travail fixe ou mobile
- Maîtrise et stabilisation sur différentes natures de sol et calage
- Exercices divers d'élévation (dessus, dessous, le long d'un bâtiment)
- Déplacement en mouvement combiné
- Manœuvres de sauvetage
- Respect des règles et consignes de sécurité
- Fin de poste

## Profil des intervenants

- Intervenants expérimentés ayant une solide expérience des engins utilisés

## Nom du responsable pédagogique encadrant la formation

- Monsieur Sébastien BRANCHEREAU

## Moyens pédagogiques

### Théorique

- Projections de films et de diaporamas **donc prévoir salle de cours suffisamment grande en vue du nombre de stagiaires**
- Remise de livrets de stage et d'un crayon à chaque stagiaire
- Temps d'échange entre formateur et stagiaires
- Notre centre est équipé de 3 salles de formation (de 14 à 24m<sup>2</sup>) pouvant accueillir des groupes jusqu'à 12 personnes

### Pratique

- Une PEMP, « **conforme à la réglementation en vigueur** »
- Une aire d'évolution dégagée
- Bâtiment afin de travailler la hauteur

## Dates de la formation

- Fonction du planning en cours

## Durée de formation pour une Catégorie (1A ou 1B ou 3A ou 3B )

- **Formation initiale**.....**14h soit 2 jours**  
(Préparation à l'examen CACES® ou délivrance d'attestation de compétence)  
**Initiale : 14 heures soit 2 jours = 3.5 h de théorie + 10.5 h de pratique**
- **Recyclage**.....**7 h soit 1 jour**  
(Préparation à l'examen CACES® ou délivrance d'attestation de compétence)  
**Recyclage : 7 heures soit 1 jour = 3,5 h de théorie + 3,5 h de pratique**
- **Tests CACES®** pour 6 stagiaires max.....**7 h soit 1 jour**  
(Limité à 6 tests par jour)  
**Tests CACES® : 7 heures soit 1 jour**

Soit 2 jours de formation initiale avec délivrance d'attestation de compétence.  
Soit 3 jours de formation initiale + tests CACES®.

## Lieu de la formation

- Sur le site de l'organisme de formation ou chez le client

## Modalités de suivi du stagiaire et d'évaluation d'acquis

- Feuille d'émargement
- Feuille d'évaluation de fin de stage
- Tests écrits pour la théorie ainsi que pour la pratique

## Sanction de la formation

- CACES® ou Attestation de compétences